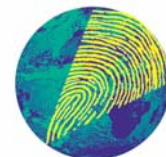
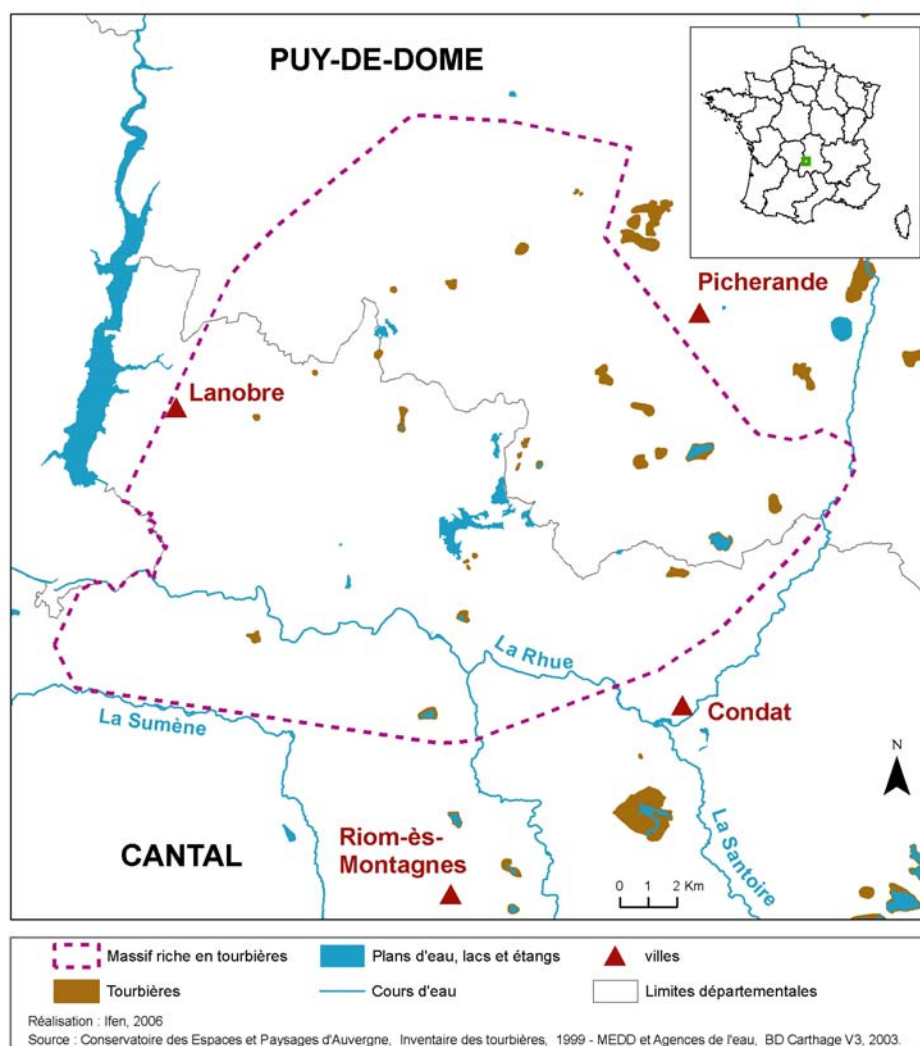


MASSIF A TOURBIERES DE L' ARTENSE



ifen



Code ONZH : FR835001

Région : Auvergne

Départements : Cantal – Puy-de-Dôme

Nombre de tourbières recensées : 22 représentant 267 hectares

Auteur et année de l'inventaire : Conservatoire des Espaces et Paysages d'Auvergne en 1999

Eléments cartographiques extraits des données collectées au cours du programme Life tourbières 1996-1997

Critère d'identification : Sélection avec présence de sphaignes (Ligulaire de Sibérie et/ou Carex cespiteux en contexte dégradé) et tourbe

Limites surfaciques de l'inventaire : aucune

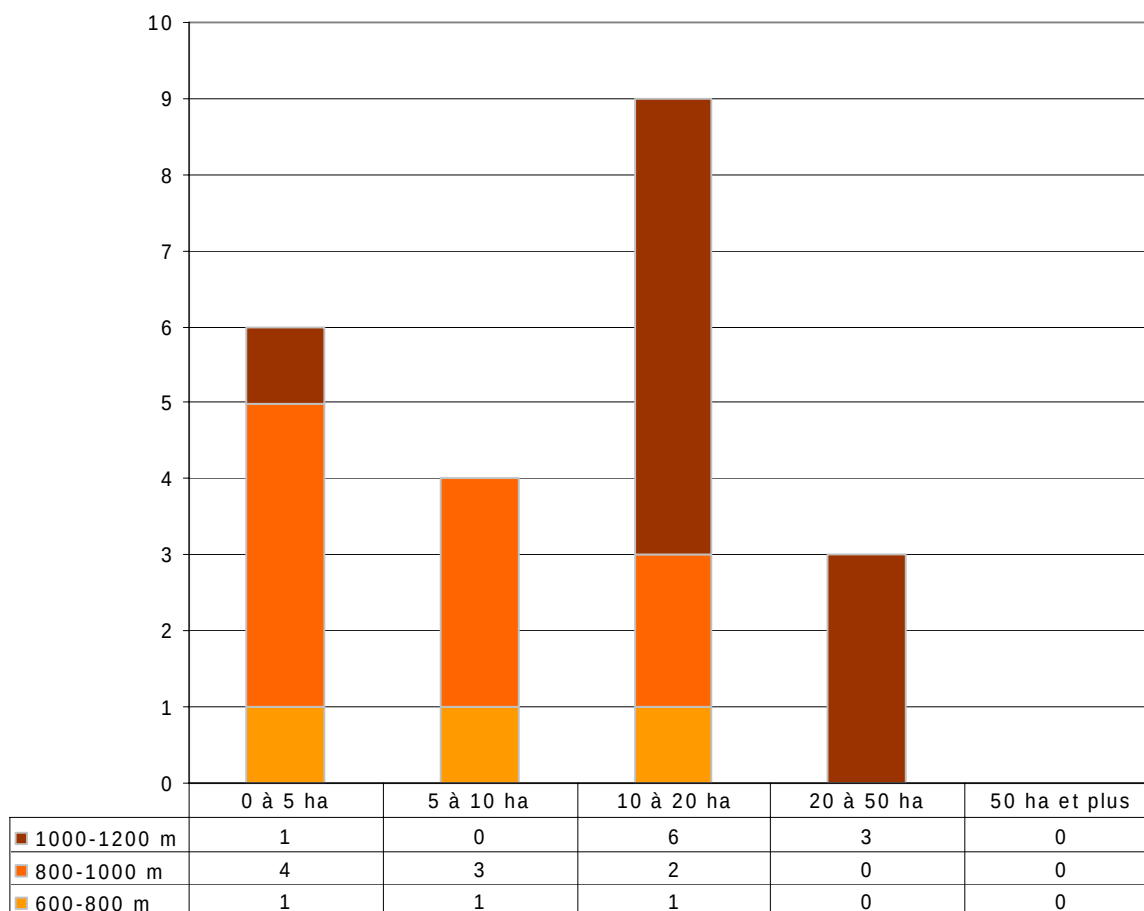
Nombre de communes ayant au moins une tourbière : 12

Altitude moyenne des tourbières : 930 m



ONZH
Observatoire national
des zones humides

REPARTITION DES TOURBIERES EN FONCTION DE LEUR SURFACE ET DE LEUR ALTITUDE



ATTEINTES

Type d'atteinte	Sites concernés
Drainages	9
Modification hydraulique	1
Création de plans d'eau	1
Boisements, plantations, enfrichement	4
Artificialisation, décharges, remblais, routes	1
Défrichement, surpâturage, coupes forestières	2
Piétinement, circulation motorisée	2
Réseaux électriques	1
Fertilisation, pesticides, effluents	2
Incendies	2
Exploitation ancienne de tourbe	Non recensé
Exploitation tourbe actuelle	Non recensé

Source : Pôle relais tourbières – Ifen - Conservatoire des Espaces et Paysages d'Auvergne (2005).

**LES DONNEES 'HABITATS' NE SONT PAS DISPONIBLES POUR LES MASSIFS DE LA REGION
AUVERGNE**

ESPECES VEGETALES REMARQUABLES

Noms		Nombre de tourbières où l'espèce est présente	Statuts		
Nom latin	Nom vernaculaire		DH2 et DH2 *	PN	Livre rouge tome I
<i>Andromeda polifolia</i> L.	Andromède à feuilles de polium	10		I	
<i>Carex cespitosa</i> L.	Laïche en touffes	1			vulnérable
<i>Carex chordorrhiza</i> L. fil.	Laïche à longs rhizomes	1		I	vulnérable
<i>Carex limosa</i> L.	Laïche des bourniers	3		I	
<i>Drosera intermedia</i> Hayne	Rosolis intermédiaire	10		II	
<i>Drosera rotundifolia</i> L.	Rosolis à feuilles rondes	20		II	
<i>Eriophorum gracile</i> Koch ex Roth	Linaigrette grêle	2		I	
<i>Isoetes echinospora</i> Durieu	Isoetes à spores spinuleuses	3		I	
<i>Isoetes lacustris</i> L.	Isoetes des lacs	2		I	
<i>Ligularia sibirica</i> (L.) Cass.	Ligulaire de Sibérie	1	DH2	I	vulnérable
<i>Luronium natans</i> (L.) Raf.	Flûteau nageant	3	DH2	I	
<i>Lycopodiella inundata</i> (L.) Holub	Lycopode des tourbières	5		I	rare
<i>Scheuchzeria palustris</i> L.	Scheuchzérie des tourbières	9		I	
TOTAUX			2	12	4

DH2 : inscrites dans l'Annexe II de la directive Habitats

DH2* : inscrites comme prioritaires dans l'Annexe II de la directive Habitats

PN : protégées au niveau national et inscrites à ce titre à l'Annexe I ou II de l'arrêté du 20 janvier 1982 (titre modifié par l'arrêté du 31 août 1995)

Livre rouge tome 1 : espèces prioritaires du livre rouge national de la flore menacée : MNHN-CBNP-Ministère de l'Environnement.1995.

Source : Pôle relais tourbières – Ifen - Conservatoire des Espaces et Paysages d'Auvergne (2005).

ESPECES ANIMALES REMARQUABLES

Noms		Nombre de tourbières où l'espèce est observée	Statuts				
			DH2 et DH2 *	DO I	Livre rouge national 1994	PN	Liste rouge UICN 2003
Nom latin	Nom vernaculaire						
INSECTES							
<i>Aeshna juncea</i>	Aeshne des joncs	1					
<i>Ceragrion tenellum</i>	Agrion délicat	3					
<i>Coenagrion hastulatum</i>	Agrion hasté	4					
<i>Euphydryas aurinia</i>	Damier de la Succise	1	DH2		en danger	oui	
<i>Leucorrhinia dubia</i>	Leucorrhine douteuse	5					
<i>Leucorrhinia pectoralis</i>	Leucorrhine à gros thorax	1	DH2		en danger	oui	
<i>Somatochlora arctica</i>	Cordulie arctique	3					
<i>Somatochlora flavomaculata</i>	Cordulie à taches jaunes	2					
<i>Sympetrum danae</i>	Sympétrum noir	8					
AMPHIBIENS							
<i>Alytes obstetricans</i>	Alyte accoucheur	1			indéterminé	oui	
<i>Bufo bufo</i>	Crapaud commun	4				oui	
<i>Rana kl. Esculenta</i>	Grenouille verte	7				partielle	
<i>Rana temporaria</i>	Grenouille rousse	3				partielle	
<i>Triturus helveticus</i>	Triton palmé	2			à surveiller	oui	
<i>Triturus vulgaris</i>	Triton ponctué	2			à surveiller	oui	
REPTILES							
<i>Lacerta vivipara</i>	Lézard vivipare	16			à surveiller	oui	
<i>Natrix natrix</i>	Couleuvre à collier	1			à surveiller	oui	
<i>Vipera berus</i>	Vipère péliade	1			indéterminé	partielle	

(Recensées sans inventaire exhaustif mais par observations ponctuelles)

DH2 : inscrites dans l'Annexe II de la directive Habitats

DH2* : inscrites comme prioritaires dans l'Annexe II de la directive Habitats

DO I : inscrites dans la Directive Oiseaux à l'annexe I

Livre rouge national : présentes dans le livre rouge inventaire de la faune menacée en France (1994) avec le niveau de vulnérabilité de l'espèce

PN : protégées au niveau national d'après les différents arrêtés fixant les listes d'espèces

Liste rouge UICN 2003 : présentes dans la liste rouge des espèces menacées de l'UICN en 2003 avec le niveau de vulnérabilité défini par l'UICN

Source : Pôle relais tourbières – Ifen - Conservatoire des Espaces et Paysages d'Auvergne (2005).

I N V E N T A I R E S

Type d'inventaire		% de surface des tourbières de la région
ZNIEFF de première génération	De type I	71,9
	De type II	84,4
	Ensemble sans double compte	95,4
ZICO		0,0
Ensemble sans double compte		95,4

M E S U R E S D E P R O T E C T I O N E T G E S T I O N D E S E S P A C E S N A T U R E L S

Type de mesure		% de surface des tourbières de la région
Protections réglementaires	(1) internationales	73,1
	(2) nationales	16,6
	Ensemble sans double compte	73,5
Autres mesures	(1) internationales	0,0
	(2) nationales	100,0
	Ensemble sans double compte	100,0
Ensemble sans double compte		100,0

- (1) ZPS (02/2004), pSIC (06/2004)
 (2) CELRL (09/2002), RN (12/2003), RNV (12/1999), RNCFS (12/2002), AB (12/2003), Zones centrales de PN (12/2002)
 (3) Ramsar (12/2003)
 (4) PNR (12/2003), Zones périphériques de PN (12/2002).

M E S U R E S D E P R O T E C T I O N E T G E S T I O N D E S E A U X

Type de mesure	% de surface des tourbières de la région
SAGE (2004)	0,0
Contrat de baie ou de rivière (2004)	100,0
Ensemble sans double compte	100,0

Source : Pôle relais tourbières – Ifen - Conservatoire des Espaces et Paysages d'Auvergne (2005).

COMMENTAIRES

Le Massif de l'Artense, situé sur les départements du Puy de Dôme et du Cantal, figure parmi les régions géographiques les plus riches en tourbières d'Auvergne. De nombreux lacs-tourbières sont présents. Compte tenu de l'exposition plein ouest du massif et du caractère atlantique marqué, se traduisant par de fortes précipitations, l'altitude d'implantation des tourbières est parmi les plus basses de la région Auvergne.

La flore est riche de 15 taxons protégés, dont 12 au niveau national, 2 relevant de l'annexe II de la Directive Habitats.

L'entomofaune est également riche bien que moins bien décrite, avec notamment la présence d'une libellule et d'un papillon relevant de l'annexe II de la Directive Habitats.

Les tourbières sont partagées entre contextes forestier et d'estive.

Le drainage, la création de plans d'eau, mais également la fermeture de certains milieux par abandon sont les principales atteintes aux tourbières de ce massif constatées.

Quatre sites sont en arrêté de protection des biotopes. Celui de Sougeat-la-Souze a été acquis par le CEPA et le PNR des Volcans d'Auvergne et celui de Jouvion par le Conseil général du Puy-de-Dôme. Le document d'objectifs Natura 2000 n'est pas réalisé en début 2005.